

# Arbeitsgemeinschaft Tabakprävention Schweiz

---

26.05.2020 - 09:30 Uhr

## Journée mondiale sans tabac: du nouveau chez les joueurs de pipeau

Bern (ots) -

Cette année, la Journée mondiale sans tabac de l'OMS est axée sur la protection des jeunes contre le tabac: l'industrie du tabac et de la nicotine a actualisé son offre et propose de nouveaux produits aromatisés qui plaisent aux jeunes, en raison notamment de leur emballage coloré. Il s'agit de protéger les enfants et les jeunes contre les tentatives de manipulation de l'industrie du tabac et de les empêcher de commencer à consommer ses produits.

La Suisse est aujourd'hui le dernier pays d'Europe, à l'exception du Kosovo, à ne pas avoir fixé, au niveau national, un âge minimum pour l'achat des produits du tabac et de la nicotine. Jusqu'à maintenant, aucune limite n'a été établie pour les arômes, et pratiquement aucune pour la publicité.

Public cible: les adolescents

Les faits sont là: 65 % des personnes qui fument quotidiennement ont commencé avant d'avoir 20 ans. En Suisse, 51 % des garçons de 15 ans et 35 % des filles du même âge ont déjà utilisé une cigarette électronique au moins une fois. En outre, les "nouveaux" produits que sont les cigarettes électroniques et le tabac à usage oral sont surtout utilisés par des personnes qui n'ont jamais consommé de produits à base de nicotine, comme l'admettent les producteurs eux-mêmes.

C'est pourquoi tous les pays voisins de la Suisse ont fixé à 18 ans l'âge minimum pour acheter des produits du tabac. Une mesure qui remonte à plus de dix ans en Allemagne, Italie et France.

Publicité pour les nouveaux produits: multicolore, vive, criarde

Le design (par exemple sous forme de clé USB ou de bonbons) et les couleurs des nouveaux produits à base de tabac et de nicotine plaisent particulièrement aux jeunes. En plus de la publicité papier et par affiche de type classique, l'industrie du tabac investit massivement dans de nouvelles formes de publicité, comme les influenceurs sur les médias sociaux. Les célébrités et les événements bénéficient d'un généreux parrainage.

La commercialisation dans les points de vente fréquentés par les enfants tourne à plein régime. Les produits à base de tabac et de nicotine sont placés à proximité des sucreries, des snacks ou des boissons sucrées pour être bien perçus du groupe cible. Le matériel publicitaire est fourni aux vendeurs par les fabricants.

Des pays comme l'Allemagne, l'Italie, la France, la Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord ont, dans un premier temps, interdit la vente de cigarettes électroniques contenant de la nicotine (et parfois sans nicotine) aux mineurs.

La France a rapidement engagé une action globale: l'interdiction au niveau national de la publicité, de la promotion et du parrainage des produits du tabac s'applique également aux cigarettes électroniques. Elle n'est pas la seule dans ce cas; la publicité, la promotion et le parrainage des produits du tabac et des cigarettes électroniques sont également interdits en Norvège et en Australie. Plusieurs pays sont en train d'étendre les restrictions publicitaires pour les produits du tabac aux cigarettes électroniques, notamment l'Irlande.

Les arômes des cigarettes électroniques: "baies", "crème", "mangue", "vanille", etc.

Les arômes présents dans les produits du tabac et de la nicotine exercent un puissant attrait sur les jeunes et les amènent à sous-estimer les risques pour la santé. Aux États-Unis, la majorité des jeunes consommateurs déclarent que le premier produit qu'ils ont utilisé était aromatisé: un sur deux pour les cigarettes, quatre sur cinq pour les cigarettes électroniques et près de neuf sur dix pour les narguilés. Aux États-Unis, deux adolescents sur trois qui utilisent la JUUL ne savent pas que ce produit contient de la nicotine.

C'est pourquoi les arômes (y compris le menthol) pour les produits du tabac à fumer sont totalement interdits dans l'Union européenne et au Royaume-Uni depuis le 20 mai 2020. Les additifs pour produits du tabac à fumer et cigarettes électroniques qui facilitent l'inhalation ou l'absorption de nicotine ne peuvent plus être commercialisés dans l'UE depuis 2016 déjà. Dans la province canadienne de l'Ontario, l'interdiction des cigarettes au menthol fait sentir ses effets: les fumeurs de menthol ont décidé d'arrêter de fumer nettement plus souvent que les autres fumeurs.

Aux États-Unis, la vente de cartouches pour les cigarettes électroniques est interdite depuis février 2020 quel que soit le parfum, exception faite du tabac et du menthol - une réaction à la forte augmentation de la consommation des nouveaux produits à base de tabac et de nicotine chez les enfants et les adolescents.

Cigarettes électroniques: où est passée la protection légale des enfants et des adolescents en Suisse?

En Suisse, il n'existe aucune restriction en matière d'arômes pour les produits du tabac et de la nicotine. Le lobby du tabac et de la nicotine s'est jusqu'à présent défendu avec succès contre cela. Une première proposition du Conseil fédéral a été rejetée par le Conseil national et le Conseil des États en 2016 avec l'ensemble de la loi sur les produits du tabac. Une autre proposition a échoué en 2019 au sein de la Commission de la santé publique du Conseil des États.

Au niveau fédéral, il n'existe toujours pas de restrictions légales concrètes de la publicité pour les produits du tabac et de la nicotine, en dehors de l'interdiction de la publicité pour le tabac à la radio et à la télévision.

Dans de nombreux cantons, l'âge minimum pour acheter des produits du tabac est fixé à 16 ans. Dans trois cantons, il n'y a pas du tout d'âge minimum légal pour les cigarettes. Il n'existe pas non plus de restrictions nationales de vente pour les cigarettes électroniques ou les autres produits à base de nicotine (par exemple, ceux en portions à sucer). Seuls les cantons de Bâle-Campagne et du Valais appliquent un âge minimum de 18 ans pour ces produits.

L'Association suisse pour la prévention du tabagisme demande, pour protéger les enfants et les adolescents contre tous les produits du tabac et de la nicotine (y compris toutes les cigarettes électroniques),

- l'interdiction des arômes et des colorants,
- l'interdiction de la publicité, du parrainage et de la promotion, ainsi que
- l'interdiction de la vente aux moins de 18 ans.

Ces mesures doivent être complétées par un suivi régulier de l'évolution de la consommation des différents produits (conformément à l'Observatoire suisse des addictions, qui a été supprimé en 2016), ainsi que par un suivi de la publicité, notamment du marketing numérique.

Les États-Unis: un exemple qui a valeur d'avertissement

L'évolution des chiffres de consommation aux États-Unis montre ce qui se passe en l'absence d'une législation: en 2018, 27 % des lycéens (14-18 ans) et 7 % des collégiens (11-13 ans) ont consommé des produits à base de tabac et de nicotine, principalement sous forme de cigarettes électroniques (respectivement près de 21 % et 5 %). Rien qu'entre 2017 et 2018, l'utilisation de cigarettes électroniques dans les écoles secondaires a augmenté de près de 80 % (de 11,7 % à 20,8 %). En Suisse, les mesures nécessaires doivent être prises avant qu'une évolution identique à celle des États-Unis ne se produise.

Journée mondiale sans tabac le 31 mai

La Journée mondiale sans tabac ("World No Tobacco Day") est une campagne de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Elle a lieu le 31 mai et attire l'attention sur les conséquences sociales, économiques et sanitaires de la consommation de tabac. Le thème de l'édition 2020 est la protection des jeunes.

Son principal slogan est "Protéger les jeunes contre les manipulations de l'industrie du tabac et les empêcher de consommer du tabac et de la nicotine". #TobaccoExposed

Liens pour de plus amples informations

- [OMS](#)
- [OMS en Europe](#)
- Brochure: Les cigarettes électroniques sont-elles inoffensives?  
<https://shop.at-schweiz.ch/shop/a137.pdf>

Pour toute question veuillez vous adresser à:

Luciano Ruggia, directeur, [luciano.ruggia@at-schweiz.ch](mailto:luciano.ruggia@at-schweiz.ch), tél. 078 633 14 42

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100058010/100848359> abgerufen werden.